

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Les Fraudes Electorales DE LILLE A L'INSTRUCTION

LES PREMIERS INTERROGATOIRES

Dans nos éditions d'hier, nous avons inséré nos lecteurs sur les préliminaires de la procédure engagée sur la très importante affaire de fraudes électorales de dimanche dernier.

Nous avons dit tout ce que nous savions sur l'habile enquête menée par M. Gobert, juge d'instruction, et notamment sur les premières questions posées par ce magistrat à Annapes, chez les frères en retraite de la doctrine chrétienne.

On sait qu'en diverses pièces de l'impression de cette commission, des enveloppes identiques à celles employées dans les bureaux de vote ainsi qu'à celles trouvées sur les coupables. Ces pièces à conviction ne font pas seulement découvrir des enveloppes identiques à celles employées dans les bureaux de vote ainsi qu'à celles trouvées sur les coupables. Ces pièces à conviction ne font pas seulement découvrir des enveloppes identiques à celles employées dans les bureaux de vote ainsi qu'à celles trouvées sur les coupables.

On sait qu'en diverses pièces de l'impression de cette commission, des enveloppes identiques à celles employées dans les bureaux de vote ainsi qu'à celles trouvées sur les coupables. Ces pièces à conviction ne font pas seulement découvrir des enveloppes identiques à celles employées dans les bureaux de vote ainsi qu'à celles trouvées sur les coupables.

Sangles de Glénard

Depuis 7 fr. solides, défilants et bien habillés chez Mlle Assolant, boulevard de la République, 5 bis, rue du Palais-Royal, Lille. Modèles modernes, prix raisonnables, catégoriquement. Téléphone 26.36. 1650

L'ENSEIGNE VOLEE

On a volé à la façade de la pâtisserie Didden, 193, rue Pierre-LeGrand, un étendard-enseigne d'une valeur de 15 francs.

EXPOSITION CANINE DE LILLE (2 et 3 mai)

Préparé à MM. les membres du vétérinaire adhérents, au plus tôt, 11, Contour Salubert, rue de Valenciennes, Lille, et factures, en vue du règlement des comptes.

LE PÈRE CORDIAL-MEDDO

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT AUX ETUDES LOCALES DANS LE NORD

M. Aristide Crépé, professeur à l'Ecole Normale du Nord, fera le jeudi 14 mai 1914, de trois heures et demie, dans le Grand Amphithéâtre de la Faculté des Lettres, 26, rue Gauthier-de-Châtillon, une conférence sur : « La région du Nord et la nuit dans... »

LA CHERCHIA DU NORD

L'Assemblée générale de la Société de la Cherchia du Nord, ancienne militaire d'Alsace, aura lieu le dimanche 17 mai, à 8 heures du soir, au Salon 5, rue de l'Arc.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

Fédération Nationale des Sous-Officiers des Armées de Terre et de Mer (France et Colonies)

L'Association Générale des membres de la Fédération Nationale des Sous-Officiers des Armées de Terre et de Mer, active, réserve et territoriale, est fixée au dimanche 17 mai 1914. Les Sociétaires doivent envoyer leurs votes au Président de la Section à laquelle ils appartiennent.

Nous rappelons que la Fédération des Sous-Officiers est une société de retraite, d'orphelins, de placement gratuit et aide matérielle.

38 Sections existent tant à Paris qu'en province.

Pour tous renseignements et adhésions, écrire au Siège Social, rue du Faubourg-Saint-Denis, 118, à Paris, ou à l'adresse postale la région à M. Veuillat, président de la Section, rue d'Anvers, 20, à Lille et à M. Henault, président de la 3^e Section à Valenciennes.

Par les TEMPS FROIDS et HUMIDES adoptez comme apéritif les BANYULS-TRILLES QU-QUINA

et vous en ressentirez vite les effets toniques et balsamiques

C'EST L'APERITIF D'HIVER

recommandé par le Corps Médical des Armées, Dames et Enfants

DEMANDER UN TRILLES

et goûter l'élégante BANYULS TRILLES sur la bouteille avec le mot QU-QUINA 1650

LILLE

COUPS DE REVOLVER DANS UN ESTAMINET

Dimanche dernier se produisit dans l'estaminet tenu par Mme Lueski, 7, place des Patinoires, une rixe que nous avons relatée.

A la suite de l'enquête menée par le commissaire du 7^e arrondissement, le cabaretière a été gratifié d'un procès-verbal pour port d'arme prohibée et violence et le sieur Louis Léves, d'un procès-verbal, pour bris de vitres en l'espèce, pour avoir brisé les vitres de l'estaminet.

En Passant à Paris, Visitez la "GRANDE MAISON DE BLANC"

Quelques épingles, Charles Vandenberg, 69 ans, ouvrier agricole, est revenu à Lille; il a été arrêté mardi et détenu au Parquet.

LILLE CHARITABLE

Quelques épingles, Charles Vandenberg, 69 ans, ouvrier agricole, est revenu à Lille; il a été arrêté mardi et détenu au Parquet.

PORTO SANZ

L'ESCALIER DANGEREUX

Lundi après-midi, vers trois heures, M. Louis Boulinguin, 33 ans, demeurant rue Vieux-Marché-au-Poëlle, a fait une chute dans l'escalier de son domicile. Il s'est légèrement blessé à la tête.

LE BANQUET DE L'AMICALE COLBERT

L'Association Amicale des A. E. de l'Industrie Colbert donnera son banquet annuel le 16 courant, à huit heures et demie, dans le salle du Café Beauva, place de la République.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES

Comité local de Tourcoing

Nous recevons la communication suivante de ce comité :

Depuis quelques jours, un individu se dit ancien sergent-major colonial et dans l'attente de la liquidation de sa pension, se présente dans nos comités, en demandant des prêts d'argent.

A l'appui de sa demande, il montre une lettre de recommandation très déguisée, mais c'est tout ce qu'il possède. Nous recommandons à nos comités, de ne pas lui prêter un centime, et de lui signaler son erreur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur, et de lui indiquer que son ancien supérieur n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

Le meilleur moyen de le démasquer est de lui adresser une lettre de recommandation de la part de son ancien supérieur, en lui indiquant qu'il n'est pas en possession d'un livret militaire, qui, dans ce cas, aurait été remis à son ancien supérieur.

L'arrestation de l'assassin criminel

Bien qu'assez mal en point, Valentine Imbert s'est vue dans le devoir de se rendre à la justice, pour dénoncer le meurtrier de son mari, M. le commissaire de police Appert, qui avait été victime de son assassinat.

LES SUITES D'UNE PLAISANTERIE

Mlle Georgette Parent, ouvrière confesseuse, âgée de 17 ans, demeurant avec ses parents, à Croix, rue des Ognons, 246, était depuis quelque temps, à l'usage de confiserie de M. Deckens, rue de l'Épée, à Valenciennes, où elle travaillait en qualité de confisère.

Mlle Georgette Parent, qui a été victime de la ruse de l'Épée et se dirige vers le ruisseau de l'Épée, à Valenciennes, 20 ans, déshonorée, ayant vu l'écoulement de la jeune fille se précipiter à son secours, aide de M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

LE SUCRE BÉGHIN

RE RECONNAIT À SA BLANCHEUR À SA FORTIFICATION À SA RÉGULARITÉ

LES SUITES D'UNE PLAISANTERIE

Mlle Georgette Parent, ouvrière confesseuse, âgée de 17 ans, demeurant avec ses parents, à Croix, rue des Ognons, 246, était depuis quelque temps, à l'usage de confiserie de M. Deckens, rue de l'Épée, à Valenciennes, où elle travaillait en qualité de confisère.

Mlle Georgette Parent, qui a été victime de la ruse de l'Épée et se dirige vers le ruisseau de l'Épée, à Valenciennes, 20 ans, déshonorée, ayant vu l'écoulement de la jeune fille se précipiter à son secours, aide de M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

Mlle Parent, commença à se faire arrosage, envoya le sous-brigadier Voreux prévenir les parents de Mlle Georgette.

Quant à l'homme de peine de l'Épée, il fut arrêté par M. Bouchard Jéru, 38 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Centre, cour Dersay, il parvint à la ramener sur la berge.

Mlle Parent reçut les soins à l'ostéomètre de M. Doby, rue de Valenciennes. Elle fut reconduite ensuite à son domicile.

</